



COMPTE RENDU DU **CHS-CT DU 24 JUIN 2021**

Ordre du jour:

- 01 – Approbation des PV du 05/02/2021 et du 01/04/2021 (pour avis)
- 02 – Nouvelles dispositions télétravail (pour information)
- 03 – Point Budget CHS (pour avis)
- 04 – Point Radon (pour information)
- 05 – Point sanitaire COVID-19 (pour information)
- 06 – Point Travaux/Immobilier (pour information)
- 07 – Examen des exercices d'évacuation
- 08 – Examen des registres Santé et Sécurité au travail
- 09 – Questions diverses

Le CHS s'est tenu en présentiel, pour partie, et en respectant les consignes sanitaires et notamment la jauge de 4 m² par personne présente, et en audio.

Magali MARSALY, secrétaire du CHS, est excusée.

La direction remercie l'Assistant de Prévention Olivier DELAGE pour sa collaboration.

Il sera remplacé en Septembre par Frédéric DAUVERGNE.

La CGT interpelle la direction sur les pressions et entraves syndicales dont sont victimes ses représentants et les conséquences physiques et mentales qui peuvent en découler.(voir en annexe)

01 – Approbation des PV.

Approbation des procès verbaux, à l'unanimité.

02 – Nouvelles dispositions télétravail (pour information)

En vertu de la circulaire du 26 mai 2021 le régime transitoire est en vigueur jusqu'au 31/08/2021.

Du 09/06 au 30/06/2021, 3 jours de télétravail par semaine maximum,

Du 01/07 au 31/08/2021, 2 jours de télétravail par semaine maximum.

À partir du 01/09/2021, le régime de droit commun s'applique, l'accord cadre étant signé.

Possibilité de télétravailler sur la base de jours fixes et/ou flottants.

Le nouveau dispositif télétravail va faire l'objet d'une communication par les responsables de service lors d'une réunion de service.

La demande de télétravail fait l'objet d'un entretien informel entre le chef de poste et l'agent demandeur.

Le télétravail reste basé sur le volontariat.

Tout refus doit être motivé, et précédé d'un entretien obligatoire.

En ce qui concerne les personnes vulnérables, tout retour en présentiel nécessite l'accord du médecin de prévention.

Un accompagnement et une attention particulière sont demandés aux responsables de service.

La CGT constate qu'un certain nombre de questions restent en suspens ; les frais inhérents au télétravail, le droit « effectif » à la déconnexion, la sécurisation et la protection des données, ou encore les tiers lieux.

Le développement du télétravail ne doit pas être utilisé pour les restructurations/fusions de services et ne doit pas aboutir à un nomadisme « outrancier ».

03 – Budget du CHS-CT pour 2021 (pour avis)

La chaise « évacuation » (pour personnes à mobilité réduite) sur le site Montmailler est budgétée, l'ensemble des Organisations Syndicales étant d'accord sur le principe.

Les bras articulés ont fait de nouveau l'objet d'échanges intenses.

Les problématiques sont multiples : configuration des bureaux, ergonomie, plexiglas...

Actuellement, un test est en cours de réalisation au service de la Dépense, ou les bras simples et doubles pourraient cohabiter.

Le postulat de base pourrait être le suivant :

- des bras doubles pour les bureaux individuels.
- des bras doubles et/ou des bras simples pour les bureaux en espace collectif.

Pour l'instant rien n'est définitif, et une décision devrait voir le jour au prochain CHS.

L'intersyndicale propose une amélioration de la luminosité par le biais de luminaires de type LED. Cette proposition pourrait trouver satisfaction.

Un « rafraîchissement » sur certains sites (Bessines par exemple) est également évoqué, mais ne semblerait réalisable qu'à moyen terme.

Un abri pour les vélos sur le site Cruveilhier (16 places, avec panneaux photovoltaïques) est prévu dans le plan France Relance. (pas de précisions quant à la date de réalisation)

Le sujet lié aux capteurs de CO₂, permettant de mesurer la qualité de l'air intérieur environnant, est abordé.

Les besoins vont être identifiés.

La mise en œuvre de cette mesure n'est pas une obligation.

Ce point sera revu lors du prochain CHS.

L'accès par l'escalier extérieur du site de Saint-Yrieix souffre d'un problème d'éclairage.

La direction se rendra sur place afin de proposer une solution adaptée.

La CGT remarque que si les travaux de rafraîchissement ne peuvent être réalisés pour l'heure, la pénurie en termes d'emplois n'y est sans doute pas étrangère, faute de temps et d'agents.....et le temps c'est des agents....

04-Point Radon (pour information):

Le niveau de Becquerel par m³ (Bq/m³) doit, en tout état de cause, être inférieur à 300.

A Rochechouart, la mesure faisait apparaître une mesure de 800Bq/m³.

Le dispositif correctif a permis de résoudre le problème avec une mesure avoisinant les 30 Bq/m³.

Sur le site Cruveilhier, 4 zones étaient concernées.

Les mesures effectuées au rez-de-chaussée/Accueil/Box de réception ainsi qu'au sous-sol/Service du Courrier restent en deçà du seuil de 300 Bq/m³.(et se situent aux alentours de 40/45 Bq/m³)

Concernant la zone vide sanitaire/Réfectoire/Cuisine la mesure est de 125 Bq/m³.

Dans le cadre du plan France Relance, et en vertu d'une recommandation de l'OMS fixant un niveau de référence à 100 Bq/m³, la CGT, sans tirer la sonnette d'alarme, appelle à la vigilance et y voit un axe d'amélioration.

05-Point sanitaire COVID-19 (pour information):

A l'INSEE, on s'oriente vers un retour à la normale, avec notamment la mise en place de mesures renforcées.

A la DDFIP 87, les mesures de désinfection se sont multipliées en Avril, mais sont en nette diminution en Mai.

Pour rappels :

- l'utilisation des ventilateurs est prohibée (afin de respecter les consignes sanitaires), et il convient de préciser qu'il n'est pas nécessaire d'intervenir sur les boîtiers de commandes de climatisation,
- toutes les personnes extérieures ne sont pas censées pénétrer dans les locaux de la DDFIP 87 si elles n'y sont pas invitées,
- les sanitaires ne sont pas des poubelles... merci de bien vouloir utiliser les réceptacles adéquats...,
- les masques ne doivent pas être jetés au sol.

Pour tous ces rappels il en va de la responsabilité de toutes et tous.

Les masques chirurgicaux sont recyclables et la ville de Limoges met en libre service des points de collecte.

La DDFIP 87 pourrait envisager de tels points sur les sites Cruveilhier et Montmailler.

Les masques chirurgicaux (financement par le budget CHS) et en tissu (dotation préfecture) ont fait l'objet d'une distribution à l'ensemble des agents.

Pour certains postes un envoi complémentaire est prévu.

La CGT s'interroge sur le manque de communication aux agents de la ***possibilité de se voir octroyer une demi-journée d'autorisation d'absence pour effets secondaires post vaccination.***

Le guide pour l'évaluation des risques et la mise en œuvre des mesures de prévention en fait état.(voir page 18)

Il serait souhaitable que tous les agents soient informés de cette possibilité... mais peut être que la fin de la vaccination pour tous serait un moment plus opportun pour porter à la connaissance de tous une telle information...

Par ailleurs, nous vous rappelons que pour la vaccination, une autorisation d'absence est accordée, une simple déclaration sur l'honneur étant nécessaire.

La systématisation du port du masque dans les espaces collectifs clos doit conduire à organiser des pauses régulières dans les services travaillant notamment en bureaux partagés, afin de permettre à chaque agent de retirer son masque une dizaine de minutes toutes les 2 heures. (page 11 du guide précité)

La crise sanitaire peut, au fil du temps, engendrer un relâchement et une lassitude. Néanmoins, si le risque zéro n'existe pas, nous pouvons, par nos gestes et pratiques au quotidien, lutter du mieux possible contre le virus.

La vaccination diminue le risque et évite le développement de formes graves. Restons toutes et tous vigilants.

06-Point travaux/Immobilier (pour information)

- Service Liaison Rémunérations (SLREM): les travaux seront terminés fin juin 2021.
- Centre de Gestion des Retraites (CGR) : l'installation au 4 ème étage sur le site Montmailler est en bonne voie.
- SGC de Saint Léonard de Noblat: livraison prévisionnelle du premier étage en Octobre 2021 et achèvement des travaux estimé début 2022.
Équipement en mobilier neuf.
Temporairement l'accueil du SGC se fera à la mairie de Saint Léonard, et les collègues d'Eymoutiers travailleront à distance, depuis Eymoutiers, jusqu'à la fin des travaux.

La CGT déplore un manque d'anticipation certain.

Or, anticiper c'est prévoir, et prévoir c'est agir.

Les réformes, non voulues par les agents, se font à marche forcée.

On ne marche pas... on court... mais vers quoi ???? moins de services publics et une fracture sociale, territoriale et numérique toujours plus abyssale...

- Trésorerie des Hôpitaux de la Haute-Vienne : travaux en cours de finalisation.
Installation prévue en Octobre 2021.

- Site Cruveilhier : les travaux de la toiture terrasse sont terminés.

Pour les travaux de réhabilitation complète, 3 groupements ont été sélectionnés. (Eiffage, Boutillet et GTM-Vinci)

Visite du site par ces groupements le 29 juin, et choix du candidat retenu mi-novembre 2021.

« L'Arlésienne », ou les plans d'installation des services du CGR, SGC de Saint Léonard et Trésorerie des Hôpitaux de la haute-Vienne devraient être fournis pour le prochain CHS.

En espérant qu'il ne soit pas renvoyé aux calendes Grecques.

Pour le site Cruveilhier, la CGT interpelle la direction pour savoir si la synthèse des questionnaires Réhabilitation Cruveilhier -Expression des besoins- Agent et Chefs de Service feront l'objet d'une communication aux membres du CHS.

La synthèse sera présentée aux groupements et servira à alimenter les futurs projets.

Pour la CGT l'avis des agents doit être pris en considération.

La pseudo-concertation impulsée, avec réponses orientées, ne doit pas servir de base à une flexibilité accrue.

Non au nomadisme outrancier, non à la déshumanisation de notre espace de travail.

07 – Examen des exercices d'évacuation

Les exercices d'évacuation sur Montmailler et Cruveilhier se sont bien déroulés.

Ils montrent leur utilité et leur répétition s'avère nécessaire.

Les rôles cruciaux du guide-file et du serre-file sont de nouveau rappelés.

08-Examen des registres Santé et sécurité au travail

Sur le site Montmailler, des employés de l'entreprise Desplombins portaient parfois le masque sous le menton.

Après rappels à l'ordre, aussi bien aux personnes concernées qu'à leur direction, les consignes relatives au port du masque ont été mieux respectées.

09 – Questions diverses

La remise en service des distributeurs de boissons va être effective, avec proximité de gel hydroalcoolique à disposition.

La désinfection des mains s'effectue avant et après utilisation du distributeur,

Enfin les visites de la délégation du CHS sont évoquées.

Une journée pour les services situés au CGR et à SLREM, et une journée pour le « bloc fiscal ».

Ces visites, si les conditions sanitaires le permettent, devraient avoir lieu d'ici la fin de l'année.

La séance est levée à 11H35.

N'OUBLIEZ PAS D'UTILISER LES REGISTRES DU CHS-CT

Vos élus CGT FiP 87 :

Mathieu REIX- Frédéric GILOUPPE (titulaires)
Vanessa GILLES- Francis MOULINARD (suppléants)

N'hésitez pas à nous contacter.



BULLETIN D'ADHESION

SANS LA CGT



NOM : Prénom :
Service : N° de tél :
Grade : Echelon :
Temps partiel % : OUI NON

Adresse courriel de la section : cgt.ddfip87@dgfip.finances.gouv.fr
Site internet local : <http://www.dgfip.cgt.fr/87/>